

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MAI 2020

UN APPEL À CONTRIBUTION DE PAYSAGISTES CONCEPTEURS POUR FAVORISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le CAUE77 lance le 1^{er} appel à contribution de paysagistes concepteurs pour l'insertion paysagère des unités de biométhane en Seine-et-Marne. Cette consultation de paysagistes concepteurs s'inscrit dans la dynamique insufflée par le Département de Seine-et-Marne au travers de la charte CapMéthà77 qui fixe l'ambition et sa Stratégie Biométhane : couvrir 75% des besoins énergétiques des ménages en biométhane d'ici 10 ans dans ce département, pionnier en production de gaz vert en France.

Le CAUE77, en partenariat avec le Département et GRDF, organise un appel à contribution de paysagistes concepteurs afin de montrer l'amélioration de l'intégration paysagère d'une unité de méthanisation existante, grâce aux compétences de ces professionnels. Cet appel à contribution doit aussi permettre aux paysagistes concepteurs de mieux connaître les acteurs porteurs de ces projets et du potentiel de développement que cette filière représente. Compte tenu de l'attachement de chacun, habitants, élus, associations, aux paysages ruraux de Seine-et-Marne, il est primordial que les nouvelles pratiques contribuant à la transition énergétique se développent en respectant les qualités paysagères de notre territoire et en participant à la redynamisation de notre biodiversité locale.

Les productions issues de l'appel à contribution viendront enrichir le guide d'insertion paysagère que le Département diffusera. La diversité des propositions faites par les paysagistes permettra également d'illustrer les variantes qui peuvent être mises en oeuvre par les porteurs de projets et de les conseiller sur l'intégration environnementale des installations de méthanisation existantes ou à venir.

Aujourd'hui 12 sites injectent du gaz vert dans les réseaux gaziers en Seine-et-Marne, soit l'équivalent de 43 000 logements neufs chauffés à l'année au gaz ou plus de 720 bus roulant au BioGNV.

La dynamique insufflée par le Département de Seine-et-Marne au travers de la charte CapMéthà77 associe autour du Département huit acteurs de la filière : l'État, la Région Île-de-France, l'ADEME Île-de-France, le Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne, la Chambre d'Agriculture de région Île-de-France, l'Union des maires de Seine-et-Marne, GRDF et GRTgaz. Elle formalise l'engagement pour une politique volontariste de développement de la méthanisation dans un esprit partenarial et de coopération au service des territoires.

Les objectifs de cette charte sont de couvrir 75% des besoins énergétiques des ménages en biométhane d'ici 2030 (chauffage et cuisine) et de contribuer à une mobilité décarbonée. Pour atteindre ces objectifs, l'insertion des méthaniseurs dans le paysage agricole et rural est un enjeu majeur pour accompagner cette transition écologique. Cet appel à contribution permettra d'y répondre.

L'appel à contribution est relayé sur les sites www.lemoniteur.fr et www.lespaysagistes.com.

Les modalités et le règlement de cette consultation sont disponibles sur le site du CAUE77 :
<https://www.caue77.fr/paysage/insertion-paysagere-unites-methanisation-seine-et-marne>

Les candidatures sont à envoyer à l'adresse mail : accueil@caue77.fr le 19 mai 2020 14h au plus tard.

À propos de CAUE77

Le CAUE est une association professionnelle départementale, sans but lucratif, qui accompagne les Collectivités et conseille les particuliers pour une qualification du cadre architectural, urbain, paysager et environnemental. Institués par la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement ont été créés dans tous les départements.

Le CAUE77 a été créé en juin 1979 à l'initiative du Conseil Général de Seine-et-Marne. Il intervient à la demande des acteurs locaux pour aider à améliorer la qualité de vie des habitants tout en respectant l'évolution harmonieuse des paysages urbains et ruraux. Le CAUE77 agit sur un vaste territoire (près de 6 000 km²), le plus grand d'Île-de-France, particulièrement contrasté et comptant 507 communes.

À propos du Département de Seine-et-Marne

La Seine-et-Marne se caractérise par une forte croissance démographique, une richesse de ses paysages agricoles et forestiers d'exception, une variété de sites touristiques, patrimoniaux et d'espaces naturels... La diversité de son territoire est recherchée et appréciée par de nombreux Franciliens qui s'y installent ou viennent y travailler.

Avec 1.429.392 habitants, 507 communes, un aéroport international, 70 000 entreprises, près de 480 000 emplois et 3 pôles universitaires, la Seine-et-Marne est le plus grand département d'Île-de-France avec une superficie de 5 915 km² et se classe au 10ème rang national et au 1er rang francilien des départements pour sa dynamique démographique. Cette croissance se poursuivra avec l'arrivée de près de 150.000 habitants supplémentaires d'ici à 2030.

Situé au sud-est de Paris, la Seine-et-Marne est un territoire singulier partagé entre une ruralité encore active au sud et à l'est et une frange ouest très urbanisée où se concentrent plus de 80% de la population.

Le Département est organisé autour de nombreux pôles économiques, urbains et ruraux, indispensables à l'équilibre de la métropole francilienne et à la structuration de son territoire.

Poursuivant les grandes orientations de sa démarche « *Seine-et-Marne 2030, l'Île-de-France des possibles* », le Département de Seine-et-Marne se dote de structures permettant de renforcer son dynamisme et son attractivité et agit tous les jours pour offrir à ses habitants un cadre de vie agréable. Le Département de Seine-et-Marne s'est engagé pour accompagner la transition vers une énergie verte, décarbonée et renouvelable, en initiant une politique partenariale en faveur de la production de biogaz : CapMétha77.

À propos de GRDF

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (201 716 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution. Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

Contacts Presse :

- **CAUE77** : Grégoire DUTERTRE Directrice CAUE 77 ☎ 01 64 03 30 62 / 06 84 12 23 15

✉ gregorie.dutertre@caue77.fr

- **Le Département de Seine-et-Marne** : Guillaume TALLON ☎ 01 64 14 70 85 / 06 79 38 52 96

✉ guillaume.tallon@departement77.fr

- **GRDF** : Magali HUET ☎ 06 69 47 60 40

✉ magali.huet@grdf.fr